

ATELIER GASCOGNE PATRIMONIALE

Consommation d'espace, évolution des paysages et des milieux naturels
Fonctionnement écologique du territoire
30 mars 2018

La problématique et les attendus de l'atelier

Le territoire du SCoT se caractérise par ses secteurs de coteaux mêlant divers milieux (espaces de grandes cultures, vignes, prairies, landes, bois...). Il en résulte des paysages agrestes variés aux caractères identitaires et une biodiversité riche.

Soumis aux évolutions culturelles (modernisation, agrandissement des parcelles, recul du système traditionnel de polyculture-élevage, déprise agricole...), mais également au développement des espaces urbains en « tâche d'huile », ces milieux se fragilisent sous l'effet de multiples pressions. Il s'en suit une banalisation des paysages et une perte de la biodiversité locale.

Cet atelier doit permettre grâce aux différents échanges d'appréhender le paysage au « sens large » en terme de valeur identitaire, patrimoniale, économique et de favoriser l'émergence de premiers enjeux pour le SCoT en matière de préservation et de valorisation du patrimoine naturel et architectural gersois.

Les témoignages du CAUE 32, de l'ADASEA 32, d'Arbres et Paysages 32 et de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie permettront d'apporter des éclairages sur l'identité du territoire, sur les évolutions récentes des paysages du SCoT et les différentes initiatives à l'œuvre favorables à la préservation des milieux.

Les séquences de l'atelier

L'atelier est organisé en 4 temps :

- Un premier temps de présentation de la problématique avec quelques chiffres clés,
- Un second temps, dédié aux témoignages du CAUE 32, de l'ADASEA 32, d'Arbres et Paysage 32 et de la Fédération Régionale des chasseurs d'Occitanie permettra d'illustrer et d'informer sur les pratiques engagées et les perspectives envisagées pour le territoire,
- Un troisième temps, sera consacré aux échanges et débats avec les participants,
- Un dernier temps de synthèse des échanges.

Les témoins de l'atelier

Monsieur Philippe Bret, Directeur, Architecte Urbaniste CAUE 32

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme départemental créé à l'initiative du Conseil général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère, avec pour missions : l'information et la sensibilisation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, la formation des maîtres d'ouvrages et des professionnels, l'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

Madame Claire Lemouzy, Directrice de l'ADASEA 32

Association de type loi 1901, les ADASEA ont été mis en place dans tous les départements en application de la loi d'orientation agricole du 5 août 1960. L'Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture du Gers, participe à la mise en œuvre des politiques publiques territoriales dans les domaines de l'agriculture, de l'aménagement et de l'environnement. Grâce à une connaissance approfondie des acteurs du monde rural, un travail de proximité avec les agriculteurs, des relations privilégiées avec les organisations professionnelles agricoles, elle s'inscrit à la croisée des problématiques agricoles et environnementales et accompagne les territoires dans une logique de développement durable.

Monsieur Bruno Sirven, Chef de projet chez Arbres et Paysage 32

Association de type loi 1901, créée en 1990 par des agriculteurs autour d'un objet unique : l'arbre champêtre. Elle s'est investie très tôt dans une mission de développement durable, qui vise à satisfaire des objectifs environnementaux tout en privilégiant la participation et la concertation. Elle s'investit dans des missions de conseil, de diagnostic, d'information et d'éducation, de concertation et de recherche et développement. Elle apporte des solutions techniques en matière « d'arbres » non forestier, et plus largement dans le domaine de l'aménagement et de la gestion des territoires.

Monsieur Johan Roy, Chargé de mission TVB, Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie

La Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie a été créée en 2017 par la fusion des Fédération Régionale des Chasseurs de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées. L'Association est reconnue au titre de la protection de la nature par arrêté préfectoral en 2017, elle est régie par la loi 1901. Elle œuvre depuis sa création à la protection et à conservation de la faune sauvage et de ses habitats, à la valorisation du patrimoine cynégétique et à la promotion et la défense de la chasse. Les chasseurs sont une source d'information considérable, proches de la nature et connaisseur d'un territoire qu'ils pratiquent. Les compétences des techniciens de la fédération permettent d'en faire une source de données reconnue par les instances et les partenaires de la vie rurale. Les éléments recueillis, les observations, les données, les statistiques, font de la fédération, une référence en matière de connaissance des milieux et de la faune sauvage.

Des paysages diversifiés au sein du SCoT de Gascogne

Des secteurs de coteaux, aux milieux diversifiés en mosaïque

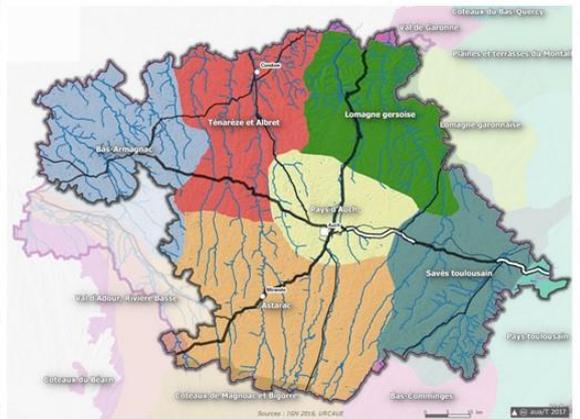
6 Entités paysagères au caractère identitaire marqué

Des paysages agrestes aux profils bocagers transformés par l'artificialisation des sols et l'évolution des pratiques agricoles

Des espaces et un cadre de vie de qualité favorables à l'économie touristique

Un patrimoine bâti de qualité fragilisé par la déprise des centres-bourgs

Des initiatives et dynamiques locales favorables à la valorisation des paysages



1 Inventaire des paysages du Gers

1 Plan paysage sur la Lomagne Gersoise



ASTARAC : une mosaïque de milieux aux potentialités agraires inégales abritant une faune et flore diversifiée

- relief contraignant aux vallées dissymétriques et boisées
- paysages identitaires de serres (versants abrupts et boisés)
- recul de l'élevage et abandon / enrichissement des terres de coteaux
- généralisation du maïs en fond de vallée
- implantation des nouvelles constructions sur les points hauts
- dégradation de l'habitat traditionnel (terre crue)
- patrimoine diffus, rare et fragile, sur les coteaux peu pris en compte (chapelles, châteaux, moulins à vent ...)

PAYS D'AUCH : un paysage de collines soumis à plusieurs influences paysagères, fragilisé par la périurbanisation

- ville centre « délaissée » au profit des espaces périurbains
- nouvelles urbanisations sur les points hauts et coteaux
- habitat rural traditionnel très dispersé (maison paysanne isolée)
- villages en bastides identitaires, fragilisés par l'arrivée de nouvelles constructions
- développement important des zones d'activités
- patrimoine historique important favorable à l'économie touristique



Des paysages diversifiés au sein du SCoT de Gascogne



TÉNARÈZE : un paysage agraire diversifié et une architecture de caractère

- patrimoine architecturale d'exception, très dense, favorable au tourisme et à la culture
- paysages agraires diversifiés (viticulture, élevage, céréales, maraîchage...)
- agrandissement des parcelles agricoles qui menace le bocage
- dépeuplement de l'habitat ancien dans les villages pittoresques

BAS-ARMAGNAC : des paysages naturels sauvages et protégés, au contact de paysages agraires qui se banalisent

- plaines rectilignes dédiées à la culture du maïs ; coteaux et plateaux viticoles, plus boisés
- disparition progressive de l'élevage et du bocage
- végétation dense (landes, bois, forêts) abritant des espèces et milieux naturels remarquables (étangs, zones humides...)
- patrimoine architectural varié, peu connu et sous-estimé
- dégradation de l'habitat dans les centre-bourgs et les campagnes



LOMAGNE GERMOISE : un territoire de grandes cultures

- sols de qualité où coexistent maraîchage et céréaliculture intensive
- taille d'exploitations en augmentation
- disparition des éléments fixes de paysage (haie, talus, mares, ripisylves...)
- patrimoine naturel rare et précieux
- patrimoine architecturale riche et diversifié, peu valorisé
- tissu dense de village fortifiés parfois dégradé

SAVÈS TOULOUSAIN : un territoire agricole sous pression toulousaine qui laisse peu de place à la nature

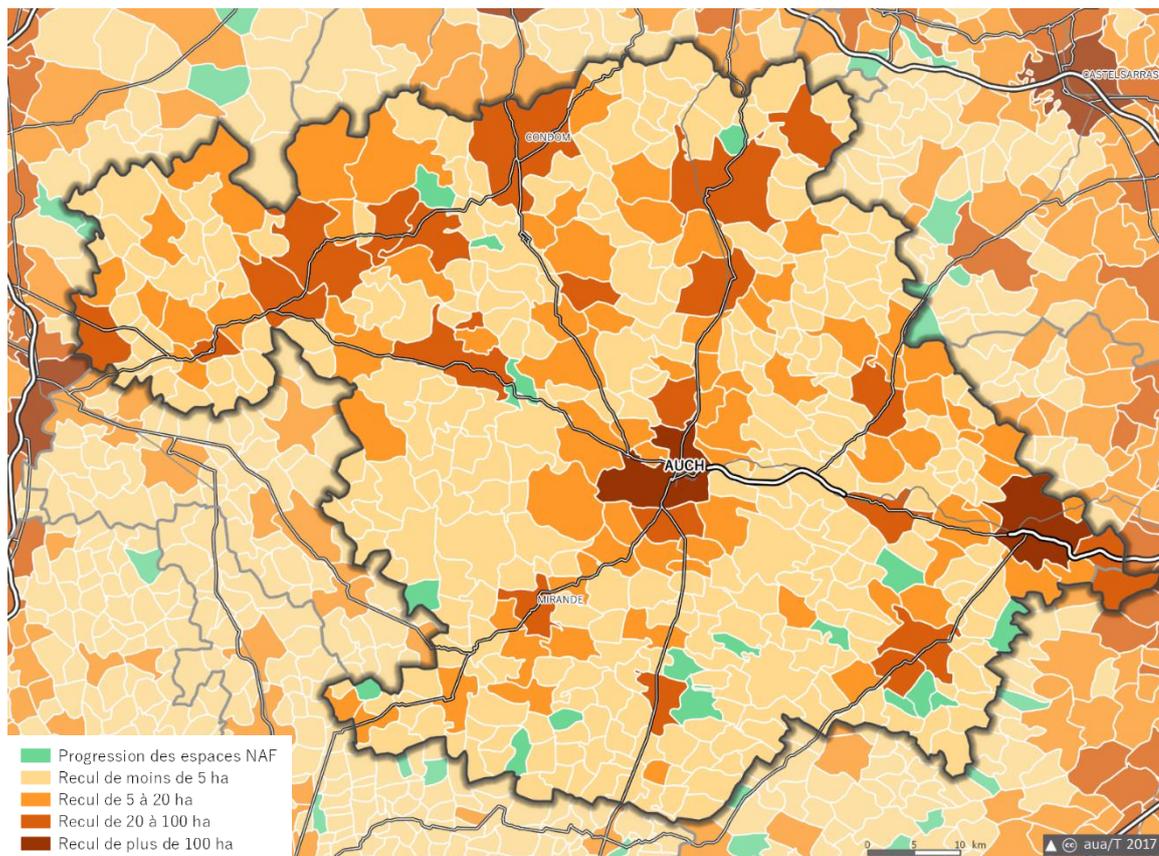
- espaces de céréaliculture : terres profondes, peu pentues (tournesol, colza)
- vastes collines cultivées qui laissent peu de place à la nature
- fort développement pavillonnaire notamment sur les points hauts
- « mitage » important des collines et des coteaux
- développement de zones d'activités (l'Isle Jourdain, Gimont)
- petit patrimoine agricole peu préservé (pigeonniers, moulins à eau...)



Quelques cartes ...

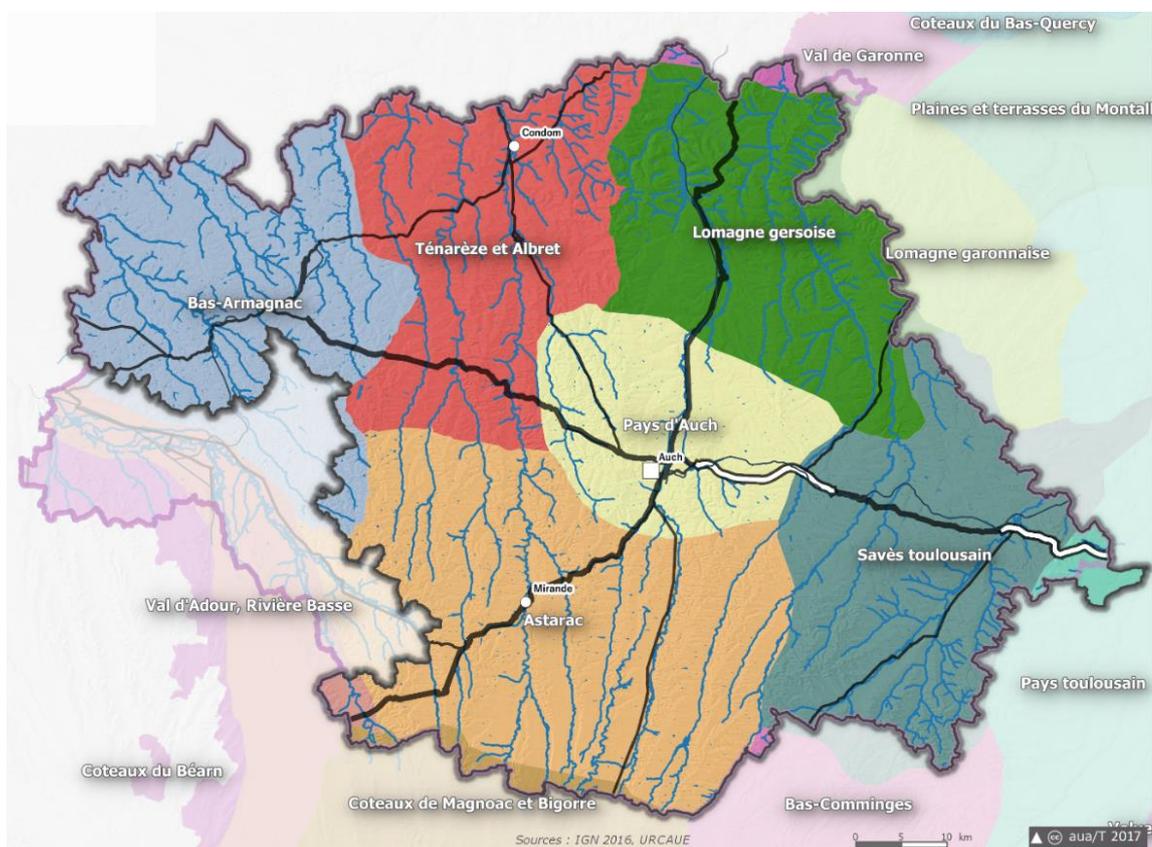
Evolutions des surfaces naturelles, agricoles et forestières sur le SCoT de Gascogne entre 2006 et 2015 (en ha)

Sources : Fichiers Majic 2006-2015, DGFIP 2017, aua/T



Entités paysagères sur le SCoT de Gascogne

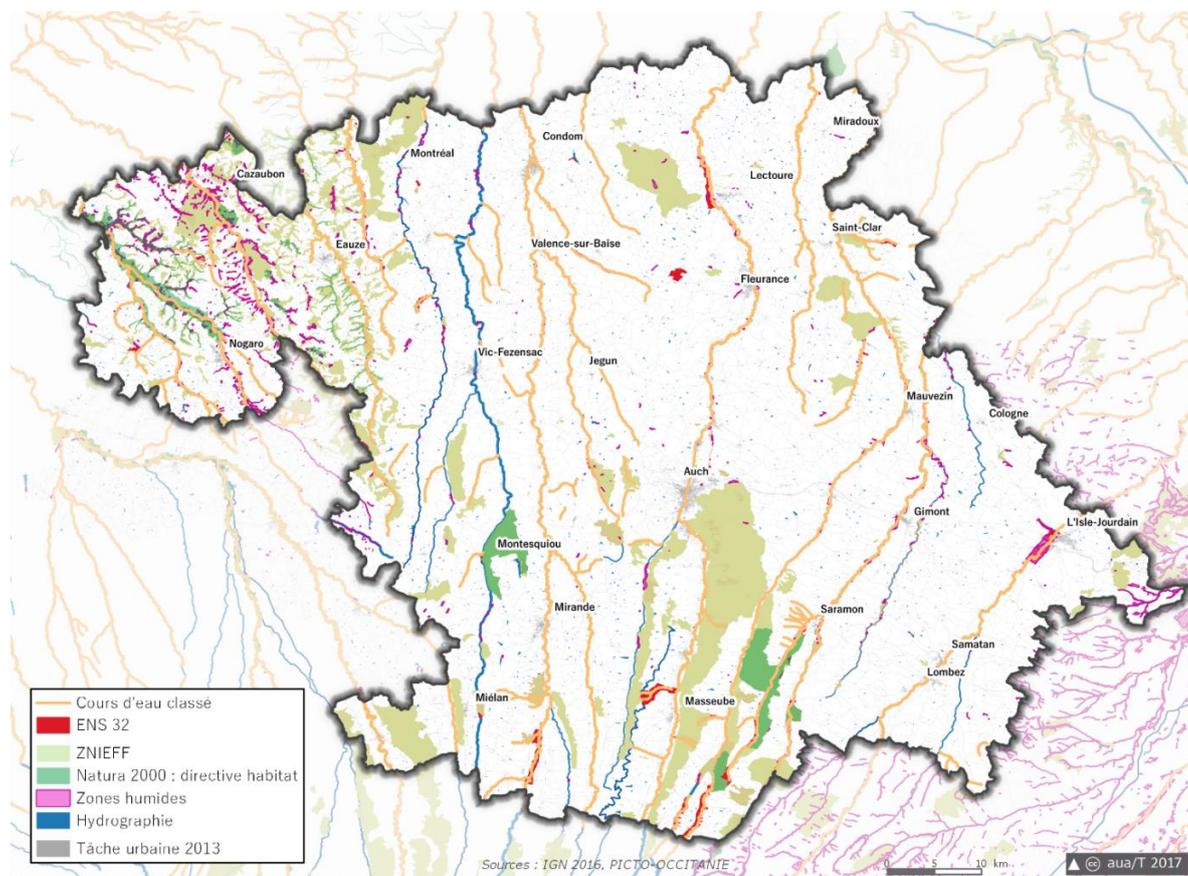
Sources : IGN, URCAUE, aua/T



Quelques cartes ...

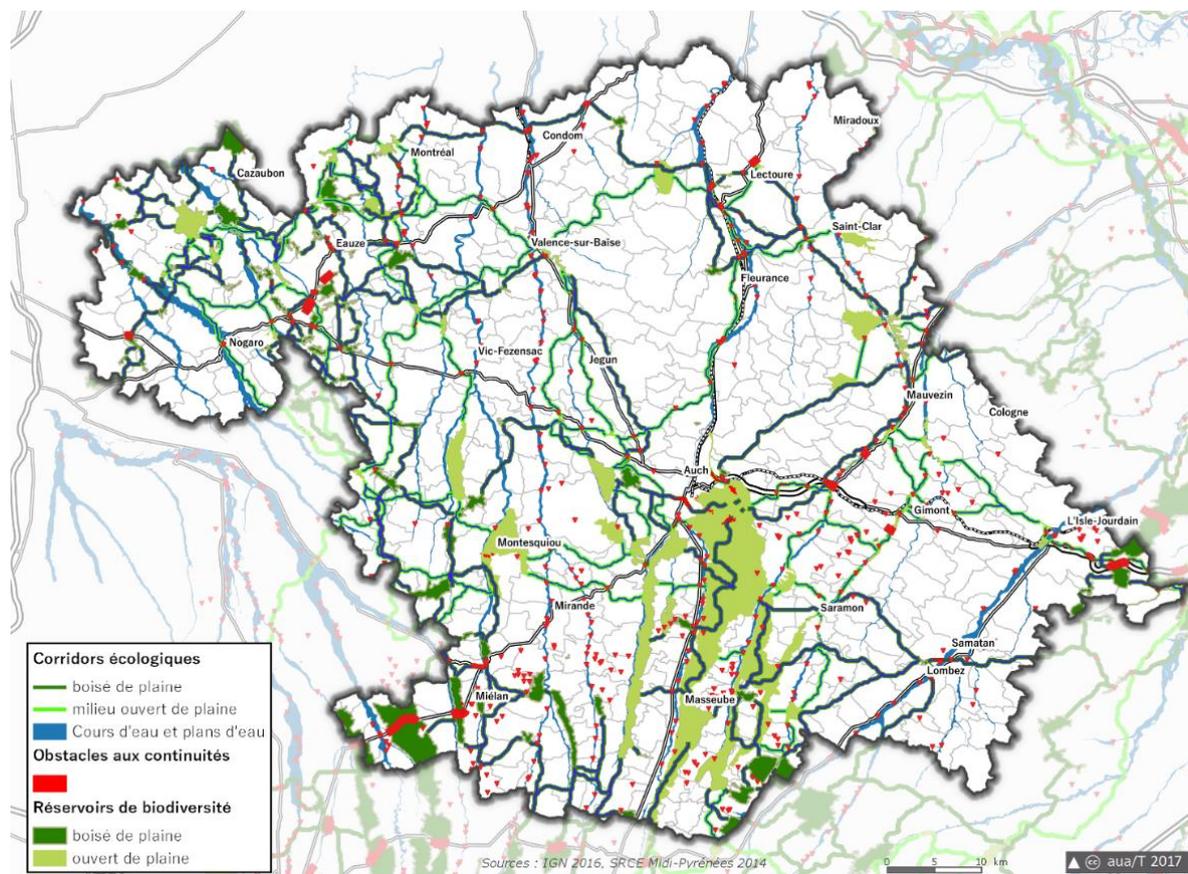
Espaces naturels reconnus sur le SCoT de Gascogne

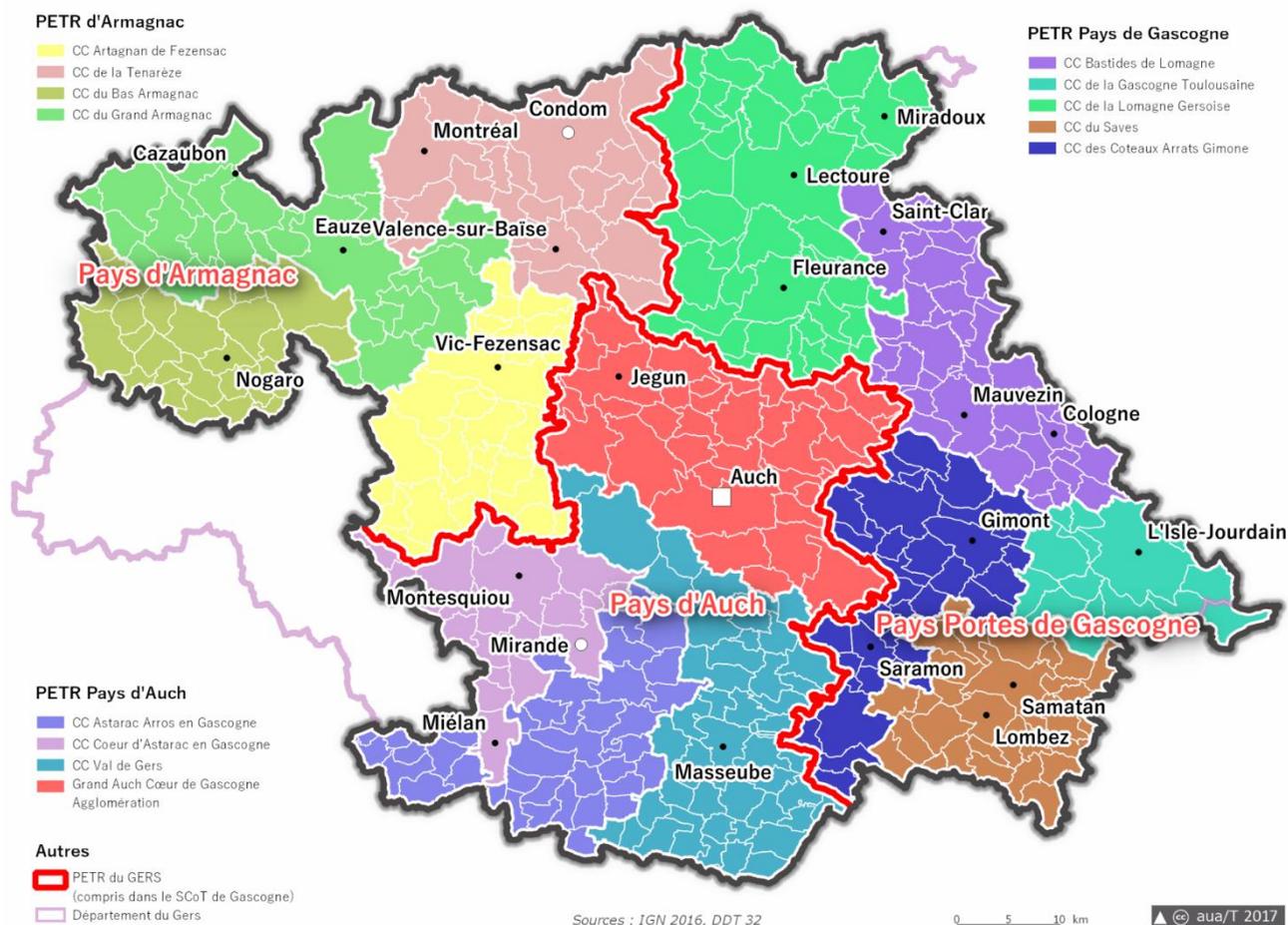
Sources : IGN, Picto Occitanie, aua/T



Maillage écologique sur le SCoT de Gascogne

Sources : IGN, SRCE Midi-Pyrénées 2014, aua/T





Syndicat mixte
SCoT
de Gascogne

Z.I ENGACHIES
11 rue Marcel Luquet
32000 AUCH
T. 05 62 59 79 70

aua/T

Claire Céron, Directrice,
c.ceron@scotdegascogne.com

Christine Sanchez-Martin, chargée de mission urbanisme,
c.sanchezmartin@scotdegascogne.com

Raphaël Guill, chargé de mission SIG et urbanisme,
r.guill@scotdegascogne.com

Anne-Sophie Granowski, assistante de direction,
as.granowski@scotdegascogne.com

Des territoires, un avenir